

SUJETS D'ADORATION

A L'USAGE DES

Agrégés de la Congrégation du T. S. Sacrement. La Sainte Messe.

Saint Thomas enseigne que nous avons envers Dieu quatre obligations : l'adorer, le remercier, satisfaire à sa justice et implorer ses grâces. Or chacune de ces obligations est infinie. Figurez-vous être ce débiteur de la parabole qui, chargé d'une dette énorme, s'humilie devant son créancier et lui demande un délai : "Ayez patience, lui dit-il, je vous rendrai tout." Faites la même prière : demandez seulement le temps d'offrir à Dieu le saint Sacrifice de la Messe et vous satisferez à toutes vos obligations.

I. — Adoration.

Notre premier devoir envers Dieu est de l'honorer. La loi naturelle nous dit qu'un inférieur doit hommage à son Maître, et que plus celui-ci est grand, plus grands doivent être les honneurs qu'on lui rend. Or la Majesté de Dieu est infinie : elle mérite donc des hommages infinis. Mais, hélas ! où trouverons-nous une offrande suffisante ? Quelle créature sera digne de lui être offerte ? Mais voici que le Fils de Dieu descend du ciel et vient s'offrir en Victime sur nos autels, et, par cet abaissement ineffable, il rend à la Sainte Trinité une adoration digne de sa grandeur. Car Dieu y est adoré par Dieu même : hommage devant lequel toutes les adorations des créatures disparaissent comme les étoiles au lever du soleil.

Une sainte, brûlant d'amour de Dieu, lui disait : "Mon Dieu, je voudrais avoir autant de cœurs et de langues qu'il y a de feuilles dans les forêts et de gouttes d'eau dans la mer pour chanter vos louanges et vous aimer. Je voudrais posséder tous les cœurs des hommes pour les mettre à vos pieds, consumés d'amour, et je voudrais vous aimer plus que tous ensemble." Le Seigneur daigna lui répondre : "Console-toi, ma fille ; en entendant une seule messe avec dévotion, tu me rendras